

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 13 octobre 2021 à 18h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, Maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller (*arrivé à 18h35*),
M. Carl Massé,
Mme Annie Dussault,

Absents : Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 7 octobre 2021 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2021-10-108

Il est proposé par le conseiller,
Appuyé par la conseillère,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Résolution MTQ fin des travaux;
4. Contribution Lawmuse-Gueule;
5. Changement de date prochaines séances;
6. Contrat déneigement bureau municipal - REPORTÉ;
7. Questions de l'assemblée;
8. Affaires nouvelles;
8.1
9. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. RÉOLUTION MTQ FIN DES TRAVAUX

2021-10-109

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la municipalité de Lawrenceville atteste que les travaux ont été réalisés et transmet au ministère des Transports les pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire de reddition de compte disponible sur le site Web du Ministère ;

- Les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- Une résolution municipale attestant la fin des travaux;
- Un avis de conformité ou un certificat de réception provisoire des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de rechargement granulaire;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées, le cas échéant;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil de Lawrenceville autorise la présentation de la reddition de compte des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que François Paquette est dûment autorisé à signer tout document ou toute entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

4. CONTRIBUTION LAWMUSE-GUEULE

2021-10-110

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière pour une activité de Lawmuse-Gueule;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la municipalité accorde, une aide financière de 1 000\$ à Lawmuse-Gueule pour son activité de pizzas à emporter du 23 octobre,

De demander aux organisateur d'avoir une pizza au nom de : *Pizza du Village*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. CHANGEMENT DE DATES DES SÉANCES DU CONSEIL

2021-10-111

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la séance du 9 novembre soit remise au mercredi 3 novembre;

Que la séance du 7 décembre soit remise au mercredi 1^{er} décembre.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6. OCTROI CONTRAT DÉNEIGEMENT BUREAU MUNICIPAL

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

7. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-10-113

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Annie Dussault, à 18h45, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général